

2025_9_AC_Comm_Recrut_Master_FEG_Gestion_Ressources_Humaines

Arrêté de composition Commission de recrutement en Master 1

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles L. 612-6 et D. 612-33 à D. 612-36-4 ;

ARRETE

Article 1

A partir de l'année universitaire 2024-2025, la Commission de recrutement chargée de procéder à la sélection des étudiants en Master 1 de la composante Faculté d'Economie et de Gestion pour la formation **Master 1 Gestion des Ressources Humaines** est composée comme suit :

Président/ Présidente :

- GASTALDI Lise, maîtresse de conférences en sciences de gestion, FEG, AMU

Membre:

CHAKOR Tarik, Maître de conférences en sciences de gestion, FEG, AMU **CHOPIN Frédérique**, Maître de conférences en droit privé, FEG, AMU

Article 2

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la date de sa publication. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que les fonctions du Président.

Article 3

Le présent arrêté est soumis à publicité. Il est publié sur le site internet de la composante.

Article 4

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille



Président d'Aix-Marseille Université